LES TORTUES ÉTEINTES DE L'ÎLE RODRIGUEZ

D'APRÈS LES PIÈCES CONSERVÉES DANS LES GALERIES DU MUSÉUM

PAR

M. LÉON VAILLANT



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII

A Monsieur le Professeur Gill
hommage de l'auteur
Léon Vaillant

LES

TORTUES ÉTEINTES DE L'ÎLE RODRIGUEZ

D'APRÈS LES PIÈCES CONSERVÉES

DANS LES GALERIES DU MUSÉUM

EXTRAIT DU VOLUME COMMÉMORATIF

DU CENTENAIRE

DE LA FONDATION DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

LES

TORTUES ÉTEINTES DE L'ÎLE RODRIGUEZ

D'APRÈS LES PIÈCES CONSERVÉES

DANS LES GALERIES DU MUSÉUM

PAR

M. LÉON VAILLANT



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII



LES

TORTUES ÉTEINTES DE L'ÎLE RODRIGUEZ,

D'APRÈS LES PIÈCES CONSERVÉES

DANS LES GALERIES DU MUSÉUM.

Parmi les animaux que l'homme a vu disparaître dans les temps historiques, certains Chéloniens terrestres, les Tortues gigantesques, comme elles ont été souvent appelées, offrent un intérêt spécial. Pour plusieurs de ces espèces perdues, il faut avoir égard, dans la reconstitution de leur histoire, à des documents en quelque sorte légendaires, empruntés parfois à des peuplades sauvages, à des traditions, qui sembleraient indiquer que ces êtres se trouvaient en imminence de disparaître lorsqu'on les a observés. Mais ces Tortues, c'est en plein développement de leur extension que l'Homme est venu les surprendre; il a suffi de sa présence, avec celle des hôtes qui l'accompagnent dans ses établissements, pour amener, et cela souvent avec une rapidité incroyable, la diminution, puis l'extinction de ces animaux à des époques assez récentes rendant possible d'en étudier et d'en déterminer les causes.

Les Tortues terrestres appartiennent essentiellement aux régions chaudes; abondantes en types variés dans la zone intertropicale, c'est à peine s'il est possible d'en citer quelques espèces, encore de petite taille, dans les régions avoisinantes; on cesse tout à fait de les rencontrer dans les zones tempérées proprement dites. Ces Reptiles, essentiellement herbivores, très sédentaires, d'un naturel doux et inoffensif, ne peuvent se multiplier, se développer librement, sans une tranquillité que le voisinage des sociétés humaines ne leur laisse jamais. Sans doute, dans bien des cas, la

IMPRIMERIE NATIONALE.

vie peut souvent leur être difficile, mais une étonnante sobriété, une résistance vitale que prouve leur longue existence, en font des êtres merveilleusement aptes à vivre au milieu de privations extrêmes, et l'on peut dire que les Tortues terrestres, dès l'instant qu'elles n'ont pas à braver le froid, se contentent d'un milieu biologique qui serait absolument insupportable à tout autre vertébré.

Les climats insulaires se trouvent par suite leur être des plus favorables, quoique sur de petits espaces les difficultés d'y trouver les premiers moyens d'existence y soient souvent si pénibles que ce résultat peut étonner. Il faut se rappeler en effet que d'ordinaire l'eau y fait défaut, les plantes souvent sont peu abondantes et même, on le verra plus loin, dans quelques-unes de ces îles, l'herbe est rare et la végétation se composant presque exclusivement d'arbres élevés, les Tortues en sont à ce point d'attendre que des causes fortuites fassent tomber leur nourriture de ceux-ci.

Dans la partie la plus méridionale de Madagascar, d'après les renseignements circonstanciés dont M. A. Grandidier a bien voulu me donner communication, se trouve un vaste espace, lequel, presque entièrement privé d'eau, est couvert de Nopals, ce Figuier épineux de Barbarie si connu dans toute l'Afrique. C'est là qu'habite le Couï, ou Tortue rayonnée (*Testudo radiata*, Shaw), défendu de la destruction complète par ces circonstances spéciales qui interdisent à l'homme de s'aventurer bien loin dans cette aride solitude et l'obligent à se contenter d'en explorer les bords pour prendre les Tortues qui s'y aventurent, tandis que le gros de la troupe vit tranquillement au milieu de ces plantes grasses, qui leur fournissent une nourriture appropriée à leurs besoins et les défendent tout à la fois. C'est sans aucun doute à ces circonstances qu'il faut attribuer la conservation de cette espèce, objet d'un important commerce avec les îles voisines, la Réunion et Maurice principalement.

Sur des îlots d'un accès difficile et qui, situés hors des routes habituellement suivies, sont restés longtemps inconnus, on comprend que ces animaux aient pu se propager au point de fournir ces multitudes prodigieuses d'individus, sujet d'étonnement pour les premiers navigateurs qui ont abordé ces terres nouvelles.

Les localités dans lesquelles on a jusqu'ici reconnu la présence de grosses espèces de Tortues terrestres encore vivantes ou qu'on peut soit affirmer, soit supposer éteintes depuis une époque peu éloignée, sont des îles de l'Océan Indien et du Grand Océan Pacifique.

Suivant M. Günther[1], trois espèces :

Testudo elephantina, Duméril et Bibron = *T. gigantea*, D. B.;
Testudo ponderosa, Günther;
Testudo hololissa, Günther;

et peut-être :

Testudo Daudinii, Duméril et Bibron;

habiteraient le petit îlot d'Aldabra, au nord de Madagascar.

A l'île Maurice, du groupe des Mascareignes, quatre espèces, actuellement éteintes, ont pu, dans ces derniers temps, être déterminées avec les débris découverts soit dans la Mare aux Songes, soit sur quelques autres points de l'île; ce sont :

Testudo triserrata, Günther =? *T. Graii*, Duméril et Bibron;
Testudo inepta, Günther;
Testudo leptocnemis, Günther;

ce dernier incomplètement étudié, auxquels il faudrait, sans doute, joindre :

Testudo indica, Schneider;

la première espèce signalée du groupe, puisqu'elle fut le sujet des recherches anatomiques de Perrault[2].

Aux Mascareignes encore, des Tortues gigantesques ont été vues par les anciens voyageurs, tant à la Réunion qu'à Rodriguez, mais on n'a jus-

[1] A. Günther, *The gigantic Land-Tortoises (living and extinct.) in the collection of the British Museum*, 96 pages, 54 pl., London, 1877.

[2] Add. : *T. microtympanum*, Boulenger, *On the Skull of an extinct Land-Tortoise, probably from Mauritius, indicating a new Species* (*Proceed. Zool. Soc. London* 1891, p. 4).

qu'ici aucune notion certaine sur l'espèce qui habitait la première de ces îles; quant à celles qu'on rencontrait sur la seconde :

Testudo Vosmaeri, Fitzinger;
Testudo peltastes, Duméril et Bibron;

elles sont moins imparfaitement connues et le présent travail renferme quelques détails de nature à compléter sur certains points leur histoire.

Ajoutons, pour terminer ce qui concerne les îles de l'Océan Indien, que les recherches de M. Grandidier ont fait connaître à Madagascar :

Testudo abrupta, Grandidier;
Testudo Grandidieri, Vaillant;

et qu'aux Seychelles, d'après M. Eugène de Froberville, les récits des premiers navigateurs qui y abordèrent rendent probable que des Tortues de terre volumineuses s'y trouvaient avec des Crocodiles de grandes dimensions, particulièrement à l'île Praslin[1].

Toutes ces terres forment un ensemble dans la partie occidentale extrême de la vaste étendue d'eau qui, entre l'Afrique et l'Amérique, englobe l'Océanie. Il est au moins singulier de ne voir sur aucun point de celle-ci des Tortues analogues et qu'il faille arriver à la partie la plus orientale, aux îles Galapagos, pour en retrouver, si remarquables, il est vrai, par leur taille et leur abondance, que les navigateurs qui découvrirent ces contrées lointaines ont tiré le nom de l'archipel de l'existence même de ces Reptiles.

Le nombre des espèces n'est pas ici moins considérable que dans la région africaine, car on en compte environ six; encore convient-il d'ajouter que, d'après les récits des premiers voyageurs, ceux-ci virent un nombre considérable de ces animaux sur plusieurs de ces îles dans lesquelles on les cherche vainement aujourd'hui. Il est donc légitime de croire que plusieurs types disparus nous échappent à l'heure actuelle; les circonstances

[1] *L'Univers pittoresque. Îles de l'Afrique*, par M. d'Avezac, avec la collaboration de MM. de Froberville, Frédéric Lacroix, Ferd. Hœfer, Mac Carthy, Victor Charlier; 3e partie, p. 92 et 99.

favorables qui ont amené les découvertes dont il a été question à Maurice et, comme on le verra, à Rodriguez, permettent d'espérer qu'un jour viendra où seront comblées ces lacunes.

Deux auteurs, M. Günther, dont les beaux travaux sur cette question ont été déjà cités, et M. Baur[1] se sont dans ces derniers temps occupés des Tortues des Galapagos et, bien qu'il existe entre eux certain désaccord quant à la compréhension et à la synonymie de quelques-unes de ces espèces, ces savants ont toutefois élucidé plusieurs points qu'on peut aujourd'hui regarder comme hors de toute contestation.

Pour cet archipel, qui renferme des îles nombreuses, dont une surtout de grande étendue, on connait les Tortues gigantesques qui habitent ou ont habité trois d'entre elles.

Dans l'île Albemarle, la plus grande de toutes et divisée assez nettement en deux portions :

Testudo microphyes, Günther : partie nord de l'île ;
Testudo elephantopus, Harlan = *T. vicina*, Günther (*sec.* Baur) : partie sud de l'île.

Dans l'île Charles, que ses facilités comme mouillage rendent l'une des plus fréquentées :

Testudo galapagoensis, Baur = *T. elephantopus*, Jackson, *nec* Harlan (*sec.* Baur).

Enfin dans l'île Abingdon :

Testudo Abingdonii, Günther = *T. ephippium*, Günther (*sec.* Baur).

Pour deux autres espèces, les localités précises ne sont pas connues :

Testudo Güntheri, Baur = *T. elephantopus*, Günther, *nec* Harlan (*sec.* Baur) ;
Testudo nigrita, Duméril et Bibron.

[1] G. Baur, *The gigantic Land-Tortoises of the Galapagos islands* (*American Naturalist*, décembre 1889, p. 1039-1057).

3
IMPRIMERIE NATIONALE

Elles pourraient provenir, entre autres terres comprises dans l'archipel, de Hood, de Chatam, d'Indefatigable, de James, de Narboroug[1], dans lesquelles les Tortues ont été signalées, surtout à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, sans qu'on sache exactement quelles espèces les habitaient et si ces espèces y existent encore.

L'étude des Tortues terrestres des Galapagos est particulièrement intéressante, car elle a fourni des indications très précises sur l'étonnante rapidité avec laquelle la disparition pour certaines d'entre elles a pu s'effectuer. Tout le monde connaît les intéressantes observations faites sur les mœurs de ces animaux par Ch. Darwin lors de l'expédition du *Beagle* en 1835. Déjà cet éminent naturaliste indiquait, au dire des habitants, la diminution notable de ces animaux; cependant, à l'île Charles, il constatait encore la présence d'un assez grand nombre de Tortues, sujet de ses études sur l'aspect, les mœurs, etc., de ces Reptiles. En 1846, c'est-à-dire onze ans plus tard, *le Herald* ne trouvait plus de Tortues dans cette île, et c'est à Chatam que le bâtiment s'approvisionna de ces animaux.

Cette extinction s'explique lorsqu'on se rappelle les conditions nécessaires pour la libre propagation de ces Chéloniens terrestres, conditions dont il a été parlé précédemment et qui peuvent se résumer dans une absolue tranquillité, qu'assure seul un complet isolement. L'arrivée de l'Homme et des commensaux, agréés ou intrus, qui l'accompagnent, venant à troubler cet ordre paisible, la destruction s'ensuit forcément. Bien que ces animaux soient d'une fécondité très grande, leur croissance, pour arriver à l'état adulte, est lente; d'un autre côté, au sortir de l'œuf, les petits sont d'une extrême faiblesse et se trouvent exposés sans défense à toutes sortes de dangers; d'ailleurs, même parvenues à leur complet développement, ces Tortues sont toujours incapables de résister activement à aucune attaque. Il en résulte que si une colonisation a lieu sur des îles de peu d'étendue, où ces animaux ne sont protégés par aucune disposition naturelle, l'Homme s'empare des adultes, dont il fait sa nourriture, tandis

[1] On peut y joindre l'île Duncan, de laquelle l'expédition de *l'Albatros* aurait rapporté quelques Tortues (G. Baur, 1889, p. 1044).

que les Chats et les Rats qui l'accompagnent dans ses établissements détruisent au sortir de l'œuf ou dans leur premier âge les petits, dont ils se montrent très friands[1]. On comprend que l'espèce, ainsi atteinte dans ses termes extrêmes, s'éteigne avec cette rapidité, qui ne laisse pas que de surprendre au premier abord.

L'ensemble de ces faits mérite de fixer l'attention, mais leur étude présente des difficultés particulières. En premier lieu, la détermination de beaucoup de ces animaux ne peut être encore regardée comme définitivement acquise; ainsi on a vu, il y a un instant, les divergences qui existent entre les auteurs les plus compétents, M. Günther et M. Baur, sur la compréhension de certains types des Galapagos; pour les Tortues d'Aldabra, M. Boulenger, dans son excellent catalogue des Chéloniens du *British Museum,* exprime des doutes sérieux sur les distinctions spécifiques établies entre les *Testudo elephantina, T. gigantea, T. hololissa*[2].

D'une autre côté, une grande incertitude règne, dans bien des cas, sur la provenance d'exemplaires typiques conservés dans les Musées. A une certaine époque, bon nombre de dépouilles appartenant à ces animaux furent apportées en Europe et données à différents établissements, mais on les considérait alors plutôt comme des objets rares, propres à exciter la curiosité, que comme ayant un caractère scientifique; aussi négligeait-on souvent de les accompagner d'aucune indication d'origine. C'est assez récemment, il faut le dire, qu'on a attaché l'importance voulue à ces renseignements, surtout en ce qui concerne les localités, et, sans remonter bien haut, on trouve trop fréquemment, même dans les principales collections, pour des pièces précieuses les désignations vagues : mer des Indes, Amérique méridionale, dont il n'est plus possible aujourd'hui de se contenter.

[1] Nous avons pu constater au Muséum avec quelle avidité nos animaux domestiques recherchent ce genre de proie. Deux petites Tortues éléphantines, âgées de seize à dix-huit mois, données par M. Nageon de l'Étang au mois de mai 1878, ayant été placées en juin dans les parcs extérieurs, furent, la nuit même, l'une dévorée, l'autre grièvement mordue par une petite chienne qui servait à la garde de la Ménagerie des Reptiles depuis longtemps et accoutumée à la vue de toute espèce de Reptiles.

[2] G. A. Boulenger, *Catalogue of the Chelonians, Rhynchocephalians and Crocodiles, in the collection of the British Museum*, p. 168, London, 1889.

La connaissance de ces types devient dès lors dans ces questions d'une importance capitale. Le Muséum d'histoire naturelle n'est pas un des moins riches et a reçu dans ces dernières années des pièces intéressantes à cet égard; sans aborder l'étude d'ensemble de ces documents, étude que des empêchements matériels obligent de différer encore, il peut être utile d'en faire connaître quelques-uns; c'est l'objet du présent Mémoire.

Je me bornerai pour le moment aux espèces qui ont habité l'île Rodriguez, faisant d'abord connaître un nouvel exemplaire du *Testudo Vosmaeri*, Fitzinger, pour ensuite insister de nouveau sur les caractères distinctifs du *Testudo peltastes*, Duméril et Bibron.

I

«La première relation étendue que nous possédions sur l'île Rodriguez [1], dit M. Eugène de Froberville [2], est celle qui parut à Londres en 1708, sous le titre de : *Voyages et avantures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales.*» Cette curieuse relation [3], dont l'éloge n'est plus à faire, nous fournit aussi les premiers renseignements sur les Tortues qui habitaient cette île.

[1] Cette île est tantôt appelée simplement Rodrigue ou Rodriguez, tantôt Diégo Rodriguez. Allongée de l'est à l'ouest, elle ne mesure guère plus de 18 à 19 kilomètres dans ce sens sur 7 à 8 kilomètres du nord au sud; à marée basse, les récifs de coraux qui l'entourent peuvent en tripler l'étendue.

[2] *L'Univers pittoresque. Îles de l'Afrique*, 3ᵉ partie, p. 73.

[3] *Voyages et avantures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales. Avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, au Cap de Bonne-Espérance, dans l'île Sainte-Hélène et en d'autres endroits de leur route. Le tout enrichi de cartes et de figures.*

Tel est le titre complet de cet ouvrage, auquel l'abbé Pingré, l'un des premiers, a rendu justice en témoignant que, s'il «passe pour un tissu de fables, il en a trouvé beaucoup moins qu'il ne s'y attendait» (manuscrit, cité plus loin, p. 161). Ce livre a eu l'honneur de plusieurs éditions. D'après celles que j'ai pu consulter, ou dont il est fait mention dans les auteurs, la première publication eut lieu en 1708 à la fois à Londres (chez David Mortier) et à Amsterdam (chez Jean-Louis de Lorme). C'est un même tirage, la pagination se retrouve identique ainsi que l'errata; les noms des

Dans un passage fréquemment cité, Leguat dit qu'il en distingue trois différentes espèces et que le poids atteint par certains individus peut, suivant lui, aller jusqu'à environ 100 livres (p. 89), estimation qu'on doit regarder comme loin d'être exagérée d'après les exemplaires connus. Leur nombre, ajoute ce même observateur, est prodigieux, puisque «l'on en voit quelquefois des troupes de 2,000 et 3,000, de sorte que l'on peut faire plus de 200 pas sur leur dos ou sur leur carapace, pour parler proprement, sans mettre le pied à terre». Enfin il insiste sur l'habitude singulière et, comme il le dit, difficile à comprendre, qu'ont ces Chéloniens de poster en quelque sorte des sentinelles sur les côtés de ces troupeaux (p. 90). A différentes reprises, dans le cours de son récit, Leguat revient sur l'utilité que pendant leur séjour, de 1691 à 1693, lui et ses compagnons retirèrent de ces animaux, sur l'excellence de leur chair, de leur foie, de leur graisse qui ne fige jamais (p. 89) et qu'ils emploient comme assaisonnement avec le chou palmiste (p. 81), comme médicament en onctions (p. 89), pour l'éclairage (p. 132), sans compter l'usage qu'ils en font pour calfater (p. 136) la barque sur laquelle ils s'échappent, si l'on peut dire, de Rodriguez pour gagner péniblement l'île Maurice.

Dans un document du plus haut intérêt, ayant pour titre : *Relation de l'île Rodrigue*, document retrouvé par M. Alphonse Milne-Edwards aux

éditeurs seuls sont changés sur le titre et également un catalogue d'ouvrages publiés par chacun d'eux, lequel termine le second volume; la préface est datée : «à Londres, le 1er octobre 1707». D'après Schlegel (*Ann. des Sc. nat.*, 5e série, t. VI, p. 26, note), une traduction anglaise fut donnée la même année en un volume; elle ne m'est pas connue. Une autre édition en deux tomes, d'un format plus petit que la première avec les planches réduites, porte la mention : Londres, 1710; sans nom d'éditeur, n'est-ce pas une contrefaçon? En 1720, à Londres (encore chez David Mortier), parut une édition dans le format de la première, les planches un peu modifiées, quelques-unes retournées ou diminuées. On cite également (je n'ai pas eu occasion de la consulter) une édition : Rouen, 1720. Enfin, il y a quelques années, une réimpression, avec notes de M. Eugène Muller, a paru dans la *Bibliothèque d'aventures et de voyages* (Maurice Dreyfous, Paris); dans cette édition, comme on s'est attaché de préférence à la partie pittoresque du récit, de nombreuses et importantes coupures ont été faites, ce qu'indiquent au reste plusieurs annotations du commentateur; tout ce qui est relatif à Rodriguez y est assez fidèlement reproduit, sauf plusieurs plans et figures qui manquent. C'est à l'édition de 1708 que seront faits ici les renvois.

archives du Ministère de la marine et dont la date doit être, suivant lui, approximativement fixée vers 1730, se trouvent de non moins intéressants détails sur ces Chéloniens terrestres. «La Tortue de terre, nous dit l'auteur inconnu du Mémoire, est très abondante; elle n'est pas beaucoup grasse eu égard à la grande quantité qu'il y en a et à la disette d'herbe; elle mange les feuilles et les graines des arbres que le vent fait tomber à terre. Il y a de la Tortue de trois espèces et les plus grandes que j'aie vues sont de 3 pieds à 3 pieds 8 pouces[1] de longueur d'écaille. Elle n'est pas si commune dans les hauts comme dans les ravines à cause de la disette d'eau dans les temps de sécheresse[2].» L'auteur, étranger sans doute à l'histoire naturelle, mais incontestablement très bon observateur, reconnaît, comme Leguat, trois espèces, fait à noter, vu les opinions diverses émises sur ce point par les zoologistes modernes.

Dans ce même travail, M. Alphonse Milne-Edwards donne, d'après des chiffres officiels, une effrayante statistique du nombre de Tortues prises à l'île Rodriguez pour l'approvisionnement de Maurice et de la Réunion. Du 5 décembre 1759 au 12 mai 1761, c'est-à-dire en dix-huit mois, 30,000 Tortues terrestres furent enlevées par quatre petits bâtiments spécialement affectés à ce service[3]!

A cette époque, un savant génovéfain, associé libre de l'Académie royale des sciences, l'abbé Pingré, venait à Rodriguez pour observer le passage de Vénus. Débarqué le 28 mai 1761, son séjour s'y prolongea jusqu'au 8 septembre de la même année. On possède la relation de son voyage dans un journal écrit entièrement de sa main. Ce curieux manuscrit[4], qui

[1] 0 m. 97 à 1 m. 19.

[2] A. Milne-Edwards, *Nouveaux documents sur l'époque de la disparition de la faune ancienne de l'île Rodrigue* (*Ann. Sc. nat.*, 6e sér., t. II, art. n° 4, p. 10, 1874).

[3] A. Milne-Edwards, 1874, p. 19.

[4] En réalité, la bibliothèque Sainte-Geneviève possède deux manuscrits. L'un, véritable journal de l'abbé Pingré, est catalogué : Gf 7, in-4°; il a été rédigé pendant le cours même du voyage suivant les impressions du moment, ce qui lui donne un intérêt très particulier; comme il n'y a pas de pagination, je renvoie aux dates pour les citations qui en seront extraites.

Ci-gît, qui chérit tant Vénus,
Qu'à Rodrigue il fut la surprendre.
De l'astrologue *in partibus*,
Cher passant, respecte la cendre.

Cette épitaphe burlesque (21 mars 1761) est offerte à l'auteur par un de ses compagnons de voyage, le comte de Chemillé, dans

m'a été communiqué avec une extrême obligeance par M. H. Lavoix fils, conservateur-administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève[1], fournit sur les Reptiles dont nous nous occupons ici quelques indications, mais se rapportant surtout à l'emploi de ces animaux comme aliment. Ainsi, dès son débarquement dans l'île, l'abbé Pingré en fait l'éloge sous ce rapport : «De retour (on s'était rendu à bord pour achever le débarquement des instruments et autres objets nécessaires à l'expédition), nous avons déjeuné avec du foye de Tortue terrestre, fort supérieur à tout foye que je connaisse; celui de la Raye ne fait qu'en approcher de loin» (29 mai); il s'accorde en ceci avec Leguat[2]. Dans un autre passage, ayant à remettre en état ses pendules, avariées par un emballage maladroitement fait de plantes marines fraîches : «au défaut d'huile d'olive, nous tâchons de dissiper les obstacles de la rouille avec de l'huile de Tortue» (30 mai).

Bien que l'auteur, occupé avant tout de ses travaux astronomiques et géodésiques, ne parle qu'incidemment d'histoire naturelle, il est loin de s'en désintéresser, comme le témoignent les notes prises sur les différentes espèces animales et végétales, sur les pierres et minéraux trouvés dans

le trajet de Lorient à Maurice, et donnera idée du ton humoristique avec lequel est rédigé en maints endroits ce document.

Le second manuscrit, catalogué : G^f 8, in-4°, est une remise au net destinée sans doute à l'impression, comme semblent le témoigner quelques passages; deux essais d'une autre rédaction sont ajoutés à la fin et reliés avec le tout. Les événements survenus vers cette époque auront mis obstacle à la publication. Bien des détails donnés au journal y sont naturellement omis comme trop personnels. Ce manuscrit est paginé; le quatrain ci-dessus s'y trouve reproduit page 80.

Une carte également manuscrite, à une assez grande échelle, $\frac{11}{1.000.000}$ environ, y est jointe et porte l'en-tête : «Plan de l'Isle Rodrigue, située par la latitude de 19°, 25 mi^te Sud. — 1737.» Derrière se trouve une : «Instruction pour l'atterrissage de l'île Rodrigue». Cette carte doit être celle dont parle l'abbé Pingré (p. 163), comme lui ayant été remise au cours du voyage par M. de Puvigné. Sa date se rapproche de l'époque à laquelle aurait été composée la *Relation de l'île Rodrigue*, qu'a fait connaître M. Alphonse Milne-Edwards; n'est-elle pas due au même auteur? Certains noms de localités, identiques sur l'un et l'autre documents, peuvent le faire présumer.

[1] Il a été également consulté par M. Eugène de Froberville et M. Alphonse Milne-Edwards, qui l'un et l'autre le citent.

[2] «Le foie est d'une délicatesse extrême et fort gros à proportion de l'animal; car une Tortue, qui n'a que 15 livres de chair, a le foie de 5 à 6 livres. Il est si délicieux qu'on peut dire qu'il porte toujours sa sauce avec soi, de quelque manière qu'on le prépare» (Leguat, *loco cit.*, p. 89).

l'île; il parle aussi à plusieurs reprises du soin qu'il a de récolter des exemplaires et des échantillons pour les rapporter en France.

L'abbé Pingré distingue dans le récit les Tortues de terre, qu'il appelle *carosses*, des Tortues de mer désignées par lui sous le nom de *dos-pavé*[1], expressions évidemment empruntées aux gens du pays, et l'on doit conclure de certaines parties du journal que les premières étaient à cette époque devenues rares. Ceci résulte entre autres du désappointement causé par les déprédations faites, à l'endroit des Tortues, par les Anglais, qui s'emparaient de l'île ou tout au moins y faisaient incursion pendant son séjour. «Vers cinq heures, une pirogue est partie de *la Mignonne*[2] pour venir à terre; nous avons vu depuis que c'était pour prendre des Tortues, il en était resté au parc» (3 juillet). — «Une pirogue laissée par les Anglais pleine de Tortues, près du parc à Tortues, et qui y était encore hier au soir, a disparu cette nuit, enlevée sans doute par nos fugitifs marrons[3]. . . Nos forbans, au sortir d'ici, paraissent avoir été au parc à Tortues» (4 juillet). — «Nos pirates ont réellement été prendre des Tortues» (5 juillet). — «On a envoyé aujourd'hui les blancs avec deux jours de vivres pour chercher de la Tortue» (7 juillet). — «Ils (il s'agit d'un navire en vue) ont un canot en route vers le parc à Tortues» (14 juillet). Sans aucun doute, si ces animaux eussent continué d'être aussi abondants, on se fût moins préoccupé de leur perte, on n'eût pas surtout été obligé, pour s'en procurer de nouveau, à d'aussi longues expéditions. La diminution ne s'explique d'ailleurs que trop facilement par l'exploitation abusive qu'on en avait faite les années précédentes, exploitation dont il a été parlé plus haut, sans compter la présence des Rats existant

(1) Lors d'une excursion pour reconnaître le tour de l'île, étant surpris par le mauvais temps, «nous n'avions pas, dit-il, de parapluie proportionné à ceux des carosses que nous avons rencontrés ce matin (carosse est une espèce de grosse Tortue de terre), ni à celui du dos-pavé (Tortue de mer). . . . . » (21 juin).

(2) Les noms de ces navires pris par les Anglais étaient *le Plessis* et *la Mignonne*. Ce dernier, qui avait amené l'abbé Pingré de Maurice à Rodriguez, est précisément cité par M. A. Milne-Edwards comme un des quatre bâtiments employés au service du transport de Tortues, dont il a été question (A. Milne-Edwards, 1874, p. 19).

(3) L'abbé Pingré paraît désigner sous ce nom les habitants de la petite colonie, qui, à l'approche des Anglais, s'étaient cachés dans les bois.

déjà dans l'île au temps de Leguat et dont l'abbé Pingré se plaint à maintes reprises[1].

On ne peut mieux faire, au reste, pour indiquer l'impression laissée par ces Reptiles dans l'esprit de l'abbé Pingré, que de reproduire le passage suivant, extrait de la mise au net du récit de son voyage :

«La Tortue de terre n'est pas un bel animal, mais il nous a été le plus utile de ceux que nous avons trouvés à Rodrigue. En trois mois et demi de temps que j'ai passé dans cette isle, nous ne mangions presque rien autre chose : soupe de Tortue, Tortues en fricassée, Tortues en daube, Tortues en godiveau, œufs de Tortue, foie de Tortue; tels étaient presque nos uniques ragouts; cette chair m'a paru aussi bonne le dernier jour que le premier; je n'en goûtais pas beaucoup les œufs; le foie me paraissait être la partie la plus délicieuse de l'animal. Après cinq semaines de séjour, je fus attaqué d'un flux de sang que je celai, parce que pour le guérir je comptais plus sur moi que sur le chirurgien de l'isle; la diète et le repos me rétablirent en peu de jours, il ne m'en resta qu'une répugnance extraordinaire et involontaire pour ce foie, que j'avais tant aimé jusqu'alors; dois-je, en conséquence, le regarder comme la cause de mon indisposition? La graisse de Tortue est très abondante et ne se fige pas; c'est ce qu'on appelle *huile de Tortue :* cette huile n'a aucun mauvais goût, elle est très saine, nous en assaisonnions nos salades, nous l'employions dans nos fritures et dans toutes nos sauces. Les Tortues de Rodrigue ont 1 pied et demi de long sur 1 pied environ de large[2]; elles étaient autrefois plus grandes, mais on ne leur donne plus le temps de croître : lorsqu'on en trouve d'une taille plus grosse, on leur donne le nom de *Carrosses.* Ces

[1] Les adieux qu'il fait à cette île le 8 septembre 1761 montrent le souvenir qu'il en emportait :

Adieu donc, Rodriguez, adieu tes rats, adieu tes chardons, adieu tes tourlouroux, adieu tes giraumons, adieu, mesdames les tortues, votre compagnie est bonne sans doute, mais elle est trop prolongée.

Et plus bas :

Adieu donc, Rodriguez, adieu tes poules d'eau, tes pesches-madame, tes huîtres jaunes, tes . . . (*mot illisible*), tes lunes, tes gueules pavées, tes bananes, tes vieilles, tes crabes, tes langoustes, etc. Adieu aussi à ton eau minérale, à ton huile de tortue, etc.

L'abbé Pingré semble s'adresser d'abord aux productions du sol, et la seconde fois aux productions des eaux.

[2] Dimensions équivalant à 0 m. 487 sur 0 m. 325.

Carrosses ne peuvent faire de mal à un homme éveillé; ils ont quelquefois mordu vivement les dormeurs. Les écailles des Tortues de terre nous servaient comme de paniers pour transporter des huîtres ou autres provisions semblables; c'est presque l'unique usage qu'on puisse faire de ces écailles. La chair de ces Tortues est de la couleur de celle du mouton, elle en approche même pour le goût» (second manuscrit, p. 193-194).

Depuis cette époque, on ne trouve plus guère mention faite des Tortues de Rodriguez, sauf pour constater, vers 1770, qu'elles étaient devenues si peu nombreuses qu'on résolut d'abandonner l'établissement conservé jusqu'alors dans cette île, comme ne donnant pas des résultats en rapport avec les dépenses qu'il occasionnait. Enfin la disparition fut si complète qu'au commencement du siècle, le souvenir de ces animaux était en quelque sorte perdu et il devenait impossible de déterminer à quelle ou quelles espèces pouvaient se rapporter les récits des voyageurs.

Et cependant quelques rares débris s'en trouvaient dans les Musées d'Europe, par malheur sans lieu d'origine ou, ce qui est peut-être pis, portant à cet égard des indications erronées. Le plus intéressant comme étant le type de l'espèce est la carapace que décrivait Schœpff en 1792, sous le nom de *Testudo indica Vosmaeri*[1], dénomination régularisée un peu plus tard en *Testudo Vosmaeri* par Fitzinger. M. Hubrecht, dans ces derniers temps[2], a rappelé que ce curieux objet, faisant d'abord partie de la collection du Stathouder, se trouve actuellement dans le Musée de Leyde. Cet auteur donne pour ladite carapace les dimensions principales suivantes :

Dossière . . .	Longueur en ligne droite.	0^m 81
	Longueur en suivant la courbure.	0 93
	Longueur de la convexité en travers.	0 885
Plastron . . .	Longueur.	0 58

Ces mensurations concordent suffisamment avec celles données par Schœpff pour justifier l'identification qu'achève de démontrer, d'après

[1] Schœpff, *Historia Testudinum*, p. 103, pl. XXII (les deux figures inférieures), 1792.

[2] Hubrecht, *On certain Tortoises in the collections of the Leyden Museum* (*Notes from the Leyden Museum*, t. III, p. 41, 1881).

M. Hubrecht, la reproduction sur la planche de certains accidents individuels présentés par cet objet. L'exemplaire avait été donné comme venant du Cap de Bonne-Espérance; cela n'aurait de seconde main, à la rigueur, rien d'impossible, vu l'habitude qu'ont toujours les gens de mer de transporter à bord ces animaux comme vivres frais, les abandonnant souvent là où l'occasion les fait aborder.

Pour suivre l'ordre chronologique, on doit maintenant citer un débris découvert à la fin du siècle dernier avec quelques os d'Oiseaux envoyés plus tard à G. Cuvier, qui présenta le tout à l'Académie des sciences dans sa séance du 12 juillet 1830. Mais une fâcheuse obscurité régna pendant un certain temps sur leur origine.

Voici en effet comment s'exprime l'auteur qui le premier les fait connaître : «M. Julien Desjardins, de l'île de France, ayant envoyé des ossements qui se trouvent dans cette île sous des coulées de lave et qui appartiennent principalement à cette grande Tortue terrestre, qu'on désigne mal à propos sous le nom de *Testudo indica*, M. Cuvier y distingua d'abord plusieurs os d'oiseaux [1]. »

On doit supposer que G. Cuvier avait reçu ces pièces sans indications précises; comme d'un autre côté il possédait, depuis déjà plusieurs années, des ossements d'une grande Tortue terrestre de l'île de France, en ayant figuré dès 1824 l'humérus et le tibia [2], le nom du donateur le conduisit, par analogie, à rapporter à cette même localité toutes ces pièces, bien que des différences d'aspect montrassent qu'elles ne pouvaient avoir été récoltées dans les mêmes circonstances.

Desjardins, aussitôt qu'il eut connaissance de la précédente communication, s'empressa de rétablir la réalité des faits dans une note qui m'est seulement connue par l'extrait sommaire publié dans le second volume

[1] G. Cuvier, *Note sur quelques ossements qui paraissent appartenir au Dronte, espèce d'oiseau perdue seulement depuis deux siècles* (*Bull. Sc. nat. de Ferussac*, t. XXII, p. 122, 1830). — Cet article a été reproduit : *Edinburg Journ. nat. and geograph. Science*, 2e série, t. III, p. 30; c'est à cette traduction qu'ont renvoyé généralement les auteurs anglais.

[2] G. Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, 2e édit., t. V, 2e partie, p. 248, pl. XV, fig. 17 et 18, 1824. — Voir également: 4e édit., t. IX, p. 493, pl. 243, fig. 17 et 18, 1836.

des *Proceedings* de la Société zoologique de Londres. Voici la traduction du passage qui s'y rapporte : « A propos des os de Dodo (consistant en un sternum, un crâne et quatre os des membres), lesquels furent envoyés par M. Desjardins à Paris et ont, l'été précédent, excité à un si haut degré l'attention de M. Cuvier et de M. de Blainville, on prend occasion de corriger quelques erreurs qui se sont glissées dans les récits publiés à leur sujet. Ils ont été découverts en 1786 dans une caverne de l'île Rodriguez[1]. »

La note de G. Cuvier, comme on le voit, mentionne *des os* de Tortues, mais cela par suite sans doute d'une assimilation que la localité fausse

[1] Desjardins, *Analyse des travaux de la Société d'Histoire naturelle de l'île Maurice pendant la 2e année* (Extrait). — *Proceed. Zool. Soc. London*, 1832, p. 111.

La bibliothèque du Muséum possède une intéressante série des publications de la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice. Dans les comptes rendus des séances pour les premières années, 1830, 1831, 1832, lesquels, à la vérité, pourraient bien ne pas être complets, étant en feuilles volantes imprimées au recto seulement, sans pagination, je n'ai pu trouver la communication originale de J. Desjardins sur ces ossements.

Strickland et Melville, dans leur étude bien connue : *The Dodo and its kindred; or the history, affinities and osteology of the Dodo, Solitaire and others extinct Birds of the islands Mauritius, Rodriguez and Bourbon* (141 pages, 15 planches, London, 1848), ont fait un historique étendu de cette question. Suivant ces auteurs, c'est en 1789 que ces ossements auraient été trouvés dans une grotte de Rodriguez par un M. Labistour; son beau-fils, M. Roquefeuille, en fit don à J. Desjardins vers 1830. Strickland, auquel est due la première partie de l'ouvrage sur le Dodo, semble au reste avoir obtenu des renseignements qui ne sont peut-être pas du domaine public, car il ajoute en note à ce propos : « I am indebted to M. G. C. Cuninghame for sending me, through sir W. C. Trevelyan, extracts from the archives of the Mauritian Society, detailing the above facts » (*loco cit.*, 1848, p. 51).

Ces auteurs négligent cependant de faire remarquer que dès 1831, peut-être d'après les renseignements personnels de Quoy communiqués à Blainville, Cuvier avait déjà rectifié cette erreur de localité et dit clairement que ces os d'oiseaux venaient de Rodriguez (*Analyse des travaux de l'Académie royale des sciences pendant l'année 1830*, par M. le baron Cuvier. — *Ann. Sc. nat.*, 1re série, t. XXIV, p. 207, 1831).

Strickland et Melville citent encore, pour la communication de Cuvier, le tome XXI des *Annales des sciences naturelles*, sans indication de page malheureusement; je ne puis trouver dans ce volume rien qui ait rapport à cette question. Il est également difficile de savoir ce que signifie une seconde indication bibliographique de ces auteurs, ainsi conçue : « Revue, sept. 103, 104, 109, 110. » Il y a là une confusion regrettable qui n'a pas été sans obscurcir la question.

faisait établir avec ceux décrits et figurés dès 1824, car, en réalité, il n'y en avait qu'un seul, couvert d'incrustations stalagmitiques, prouvant assez, d'ailleurs, qu'il venait bien des mêmes lieux que les os de l'oiseau, lequel n'est autre que le Solitaire de Rodriguez. Strickland et Melville, qui eurent ces pièces en main, se bornent à indiquer en note l'existence d'un os de Tortue sans plus amples développements[1]. Paul Gervais étudia de nouveau ces pièces; toutefois, par une inexplicable méprise, car le travail précité des auteurs anglais lui était connu, l'os en question est décrit comme cubitus du Solitaire[2]. Il négligea de le figurer, bien qu'il fasse représenter à nouveau quelques-unes des pièces qu'on trouve déjà sur les belles planches de Strickland et Melville. C'est cependant, sans aucune incertitude, un os de Tortue; les riches éléments de comparaison que nous possédons aujourd'hui permettent d'y reconnaître un radius du côté droit, bien que, la roche incrustante en masquant les contours, la situation soit quelque peu difficile à déterminer. On en jugera d'ailleurs par la figure ci-jointe de cette pièce, la première qui ait pu faire authentiquement connaître l'une des Tortues de Leguat[3].



Testudo Vosmaeri, Fitz.
Radius droit,
envoyé à G. Cuvier par Desjardins
(grandeur naturelle).

A ce propos, il n'est pas inutile de remarquer combien fut regrettable, pour la question des Tortues gigantesques des Mascareignes, la persistance qu'ont mise les auteurs anglais à ne pas citer les ossements décrits

(1) Strickland et Melville, *loco cit.*, 1848, p. 53.

(2) P. Gervais, *Zoologie et Paléontologie françaises. Nouvelles recherches sur les animaux vertébrés, dont on trouve les ossements enfouis dans le sol de la France, et sur leur comparaison avec les espèces propres aux autres régions du globe.* — 2e édition, Paris, 1859, p. 426.

(3) «Le Cabinet du Roi renferme aussi une tête de Tortue de terre rapportée de l'île Rodrigue et qui a près de 5 pouces (0 m. 135) de longueur» (Lacépède, *Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares et des Serpens*, t. I, p. 156, 1788). Cette pièce serait antérieure à celle dont il est ici question, mais il n'est pas possible de savoir ce qu'elle est devenue.

et figurés au début par Cuvier. Il n'en est fait mention ni dans Strickland et Melville, ni dans le grand ouvrage de M. Günther; ici cependant le fait méritait d'être relevé, car c'est là le plus ancien document scientifique positif sur les Tortues éteintes de l'île Maurice.

Les détails donnés dans les *Recherches sur les ossements fossiles* sont des plus précis, indiquant que ces objets viennent de « feu M. de Fourcroy, qui les tenait de M. Néraud, habitant de l'île de France », et « qu'ils ont été trouvés avec d'autres os du même genre au lieu dit des *Quatre Cocos*[1] en creusant une citerne ». C'est là qu'il est question du gisement dans « un banc crayeux fort épais, situé sous la lave ». Malgré la confusion subséquente, qui est commise six ans plus tard, on ne peut élever aucun doute sur l'exactitude de ces faits.

La confirmation en était au reste donnée par l'envoi au Muséum d'une série plus riche de débris appartenant à la même espèce et provenant des mêmes lieux, série comprise dans les collections rassemblées pendant le voyage de circumnavigation de *l'Astrolabe*, sous les ordres du commandant Dumont d'Urville, et débarquées à Marseille au mois de mars 1829. On y trouve huit humérus complets ou portions d'humérus, deux fragments assez grands de bassins, deux fémurs incomplets, plus un échantillon de la brèche crayeuse dans laquelle sont enfouis les os et un échantillon du terrain[2]. Dans le récit du voyage, aux extraits des journaux des officiers de l'expédition, par lesquels se termine le dernier volume, un emprunt fait au journal de Quoy, pendant son séjour à la maison de campagne de Desjardins, près de Flack, donne des détails circonstanciés sur ces amas d'os de Tortues. Ce passage semble avoir échappé jusqu'ici à l'attention des naturalistes :

« Nous vîmes ensemble, dit-il, diverses particularités d'histoire natu-

[1] D'après les renseignements qui me sont obligeamment fournis par M. A. Grandidier, les *Quatre Cocos* forment un des huit arrondissements qui composent le quartier de Flack.

[2] Ces différentes pièces, avec les os décrits dans les *Ossements fossiles*, ont été réunies dans un même cadre, qui figure dans les collections paléontologiques du Muséum où il m'a été possible de les étudier.

L'examen de la roche, qu'ont bien voulu faire MM. Albert Durand et Boule, indique un composé de lapillis basaltiques cimentés par une matière calcaire.

relle, telles que le sol argileux mélangé de galets de terre, qui recèle une grande quantité d'os de Tortue. C'est au milieu des terres, à 2 lieues au moins des bords actuels de la mer. — Il sera toujours très difficile de dire comment s'est opérée en un même point la réunion d'une si grande quantité d'ossements de ces animaux, qui ne vont jamais en troupes nombreuses et dont nous n'avons point rencontré de grands débris entassés sur les plages que nous avons eu occasion de visiter dans divers points du globe[1]. »

Quoy, plus habitué à voir et à entendre parler de grosses Tortues marines que de Tortues terrestres de cette taille, s'exprime comme s'il s'agissait des premières, mais cette confusion n'enlève rien à la valeur de son récit, en ce qui concerne le gisement et la localité. Ajoutons qu'il connaissait les ossements du Solitaire de Rodriguez, les ayant vus entre les mains de ce même Desjardins avant que celui-ci les envoyât à Cuvier, et qu'il fut, au dire de Blainville[2], l'un des premiers à signaler l'erreur commise sur le lieu d'où provenaient ces débris, ce à quoi plus haut il a déjà été fait allusion.

Pour en terminer avec ces ossements de Tortue gigantesque de l'île Maurice, je dirai que la comparaison avec des pièces généreusement offertes au Muséum par M. Edwards Newton conduit à les rapprocher de ceux du *Testudo inepta*. En comparant la figure de l'humérus donnée par Cuvier avec celle de l'ouvrage de M. Günther[3], on arriverait à la même conclusion.

Quant aux Tortues de Rodriguez, un autre pays d'Europe recevait des ossements analogues à ceux envoyés par Desjardins. Ch. Telfair en présentait à la Société zoologique de Londres; on trouve mentionné dans le recueil de celle-ci que « ces débris renferment, avec de nombreux os des extrémités d'une ou plusieurs espèces de Tortues de terre, plusieurs os de

[1] Dumont d'Urville, *Voyage de la corvette* l'Astrolabe, *exécuté par ordre du Roi pendant les années 1826, 1827, 1828, 1829. Histoire du voyage.* Paris, 1830-1833, t. V, p. 648.

[2] H.-D. de Blainville, *Mémoire sur le Dodo, autrement Dronte* (*Didus ineptus*, L.). — Lu à l'Académie des sciences le 30 août 1830 (*Nouv. Ann. du Muséum*, t. IV, p. 33, 1835).

[3] Günther, *loco cit.*, 1877, pl. XXV, fig. B.

l'extrémité postérieure d'un gros oiseau et la tête d'un humérus[1] ». C'est la répétition de ce qu'avait vu G. Cuvier.

Toutefois cela n'avançait pas la question en ce qui concerne la connaissance spécifique du Chélonien signalé par Leguat, par l'abbé Pingré, et confirmait simplement les récits de ces voyageurs, quant à la présence ancienne dans l'île d'animaux gigantesques appartenant à ce groupe. On ne pouvait à cette époque, avec si peu de matériaux, arriver à une détermination précise.

Dans leur *Erpétologie générale*, C. Duméril et Bibron décrivaient de nouveau le *Testudo Voesmari*, Fitzinger, mais les zoologistes français avaient à leur disposition des éléments d'étude qui, tout en laissant à désirer sous plusieurs rapports, étaient cependant plus complets que ceux vus par leurs devanciers. En premier lieu, c'est une carapace complète (pl. II), laquelle, sauf la taille, est tout à fait comparable à celle figurée par Schœpff; elle offre les dimensions suivantes :

Carapace...	Plus grande hauteur	0m 26
	Plus grande largeur	0 31
Dossière...	Longueur en ligne droite	0 56
	Longueur en suivant la courbure	0 65
	Longueur de la convexité en travers	0 63
Plastron...	Longueur	0 41
	Largeur	0 22
	Flèche de la concavité	0 02

Il existait en outre dans les collections d'anatomie comparée un squelette complet (moins le plastron, comme la remarque en est déjà faite par ces auteurs). Les dimensions de cet individu, que j'ai prises comparativement à celles des exemplaires précédents, diffèrent pour quelques-unes de

[1] Ch. Telfair, *Extracts from a letter addressed to the secretary of the Zoological Society, dated from Port Louis (Mauritius)*, november 8th 1832 (*Proceed. Zool. Soc. London*, 1883, p. 31). — Les détails donnés dans cette lettre sont relatifs aux fouilles faites à l'île Rodriguez par M. le col. Dawkins, secrétaire militaire du gouverneur de Maurice, et M. Eudes, résident à Rodriguez. Ces ossements de Tortue, que Strickland et Melville avaient encore pu voir, ont été perdus depuis, au dire de M. Günther (*The gigantic Land-Tortoises in the collection of the British Museum*, 1877, p. 52).

celles données par Duméril et Bibron, ce qui doit tenir, d'une part, à la manière dont les mensurations peuvent avoir été faites, d'autre part, au montage et à l'état de la pièce.

Carapace...	Plus grande hauteur	0m 28?
	Plus grande largeur	0 38
Dossière...	Longueur en ligne droite	0 68
	Longueur en suivant la courbure	0 78
	Longueur de la convexité en travers	0 65

Duméril et Bibron ne connaissaient pas la provenance exacte de leurs exemplaires. Après avoir considéré, par de fort bonnes raisons, comme improbable l'idée que la Tortue de Vosmaer habitât réellement le Cap de Bonne-Espérance, une induction, tirée du journal de Porter, navigateur qui a fait connaître l'un des premiers l'archipel des Galapagos, les engage à émettre l'hypothèse, assez justifiée au premier abord, qu'elle doit avoir ces îles pour patrie. Cette vue proposée dubitativement n'a pas été confirmée par les recherches ultérieures, comme on le verra dans un instant.

Pendant nombre d'années, on dut s'en tenir à ces connaissances imparfaites, lorsque, pour l'observation du passage de Vénus en 1874, une expédition anglaise ayant été installée à l'île Rodriguez, des fouilles habilement conduites par M. Edwards Newton mirent à découvert un nombre considérable de débris de Tortues appartenant tant au squelette qu'à la carapace. Depuis 1865 d'ailleurs, des recherches avaient été entreprises dans cette île, en particulier par M. Georges Jenner, à l'instigation de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, dans l'intention de rassembler des matériaux pour l'étude de ces races éteintes et particulièrement des oiseaux gigantesques vus par Leguat.

Les ossements de Chéloniens furent remis à M. Günther en même temps que d'autres, également de Tortues, recueillis à l'île Maurice. Ce fut l'occasion pour le savant directeur du *British Museum* d'entreprendre une revision de ce groupe dont il présenta une première partie en 1875 [1], la-

[1] A. Günther, *Description of the living and extinct races of gigantic Land-Tortoises* (*Phil. Trans.*, t. CLXV, p. 251-284, pl. XXXIII à XLV, 1876).

quelle fut complétée par son magistral travail de 1877. Il avait préalablement fait connaître comme prise de date, en 1873 [1], le résultat d'un premier examen, qui lui permettait de caractériser trois espèces, dont une, propre à l'île Rodriguez, fut nommée par lui *Testudo rodericensis*, mais il ne tardait pas à la reconnaître comme identique au *Testudo Vosmaeri*, Fitzinger, auquel, suivant lui, devait être réuni le *Testudo peltastes*, Duméril et Bibron.

La question dès lors était élucidée; les importantes remarques de M. A. Milne-Edwards dont il a été question plus haut [2], une note complémentaire de M. Haddon [3], achevaient de nous donner la connaissance, tant au point de vue des mœurs qu'au point de vue ostéologique, de cette curieuse espèce décrite en somme depuis 1792, mais que des circonstances particulières avaient fait jusque-là méconnaître.

On pouvait légitimement craindre qu'il fût à tout jamais impossible de pousser plus loin l'étude de cette Tortue et qu'on dût se contenter de connaître ses parties osseuses avec le revêtement épidermique corné de sa carapace. L'attention des zoologistes était, depuis Schœpff, fixée sur le *Testudo Vosmaeri*, et l'on en comptait les représentants dans les collections sans en voir arriver de nouveau spécimen. Un singulier hasard est venu combler cette lacune.

Il y a une dizaine d'années, feu Ferdinand Denis, à cette époque conservateur-administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, informa la direction du Muséum qu'on venait, à l'occasion d'arrangements nouveaux, de trouver un certain nombre d'objets dont la place n'était plus marquée dans cette bibliothèque, car ils se rapportaient à la zoologie, demandant qu'on voulût bien les venir voir pour en reconnaître l'intérêt et, s'il y avait lieu, les transporter dans notre Musée national d'histoire naturelle. Comme il s'agissait surtout de Reptiles, M. le docteur E. Sauvage, aide-naturaliste

[1] A. Günther, *Preliminary notice of some extinct Tortoises from the Islands of Rodriguez and Mauritius* (*Annals and Magazine of Nat. Hist. London*, 4e série, t. XI, p. 397, 1873).

[2] Voir p. 263 du présent Mémoire.

[3] Haddon, *On the extinct Land-Tortoises of Mauritius and Rodriguez* (*Trans. Linn. Soc.*, 2e série, *Zool.*, t. II, p. 115, pl. XIII, 1881).

attaché à ma chaire, fut chargé de procéder à un examen préalable. Il trouva, avec un crâne du célèbre Cartouche, plusieurs peaux de Serpents d'assez belle taille, mais imparfaitement préparées et clouées sur planchettes; un gros Crocodile, individu très âgé, d'après les dimensions de sa tête boursouflée par l'exagération sénile de saillies osseuses couvertes de profondes rugosités; malheureusement cette peau était en très mauvais état, les extrémités des membres en partie brisées et toute la partie supérieure du cou, avec les écailles nuchales et le bouclier cervical, enlevés, on ne saisit pas bien pour quelle raison. Comme la provenance géographique d'aucun de ces animaux ne pouvait être établie, ils restèrent sans emploi, la détermination exacte en étant impossible.

Il n'en fut pas de même d'un dernier animal, qui se trouvait être une Tortue de grande taille (pl. I), complètement montée, et que je reconnus sans peine pour un très beau spécimen mâle du *Testudo Vosmaeri*. La forme particulière de la carapace relevée et largement ouverte en avant, comme une *niche à chien*, suivant l'expression si juste qu'Auguste Duméril avait l'habitude d'employer dans ses cours, reproduisait absolument celle des pièces analogues connues au Musée de Leyde et au Muséum d'histoire naturelle. Le peu d'épaisseur de la carapace[1], la brièveté du plastron et la présence d'une plaque gulaire simple ne pouvaient non plus permettre aucun doute sur cette assimilation.

Bien que le montage laisse certainement à désirer au point de vue artistique et se ressente de l'époque éloignée à laquelle il a dû être fait, que la pièce, abandonnée pendant de longues années, ait souffert en quelques-unes de ses parties, cependant la peau est dans un état d'intégrité suffisante pour permettre de s'en faire une idée convenable.

La longueur totale de l'ensemble, prise de l'extrémité du museau à celle du membre postérieur, est de 1 m. 51; la hauteur au-dessus du sol, de

[1] Ce caractère, donné par les auteurs aux Tortues de Rodriguez, est un peu vague, comme tout caractère d'appréciation, mais se précise, lorsqu'on peut examiner la face interne de la dossière, en remarquant la saillie que fait sur celle-ci la matrice des plaques cornées épidermiques. Les contours de ces dernières y apparaissent en relief, reproduisant par suite le dessin polygonal de la face externe, surtout pour les plaques vertébrales. Ceci n'a pas lieu chez les *Testudo* où la carapace osseuse est épaisse.

o m. 60; le cou, étendu directement en avant, mesure o m. 55. Les dimensions de la carapace sont les suivantes :

Carapace...	Plus grande hauteur................	o^m 35
	Plus grande épaisseur................	o 50
Dossière...	Longueur en ligne droite..............	o 85
	Longueur en suivant la courbure.......	o 99
	Longueur de la convexité transversale....	o 93
Plastron...	Longueur........................	o 64
	Largeur........................	o 36

En comparant cette carapace, pour la forme et la disposition des plaques écailleuses, avec celle, plus petite, dont il a été question précédemment, et avec la description donnée par Duméril et Bibron, on ne trouve que de très légères différences; la cinquième plaque vertébrale est visiblement bombée au lieu d'être presque plane; la première costale est plutôt heptagone qu'octogone; tout cela peut tenir à des conditions individuelles, peut-être au sexe.

L'exemplaire du Musée des Génovéfains est, en effet, certainement un mâle; le plastron offre une concavité très prononcée, dont la flèche ne peut être estimée à moins de o m. 08 à o m. 09. Pour la petite carapace du Muséum, au contraire, elle est au plus de o m. 02. La différence est énorme si l'on compare ces dimensions à celles données respectivement soit pour la largeur des plastrons, o m. 64 et o m. 22, soit pour la longueur des dossières, o m. 85 et o m. 56; on pourrait donc, avec quelque raison, considérer la carapace connue des auteurs de l'*Erpétologie générale*, comme provenant d'une femelle.

Chez les Tortues terrestres, lorsque la concavité du plastron du mâle est très prononcée, chez le *Testudo carbonaria*, Spix, par exemple, la femelle, on le sait, n'a point cette partie de la carapace plane ou convexe, mais sensiblement excavée. Par contre, il est vrai, pour le *Testudo elephantina*, où la concavité chez le mâle est assez notable, je n'en trouve pas trace sur les quelques femelles que j'ai pu examiner; d'un autre côté, des différences assez notables peuvent se rencontrer pour un sexe donné dans une même espèce; aussi la manière de voir que je propose pour cet exemplaire du

Testudo Vosmaeri, bien qu'elle me paraisse la plus probable, n'est ici présentée que sous toutes réserves, surtout n'ayant pour la comparaison que deux individus. Le plastron manque, on l'a vu, sur le squelette étudié par Duméril et Bibron, chose d'autant plus regrettable que ce sujet, précisément intermédiaire aux deux autres par sa taille, eût constitué un terme de comparaison très instructif, quel que fût son sexe; autant qu'il est permis d'en juger par la force des os, il paraît plutôt avoir dû être un mâle.

L'écaillure du cou et des membres, assez bien conservée en général, permet de s'en faire une idée suffisamment exacte, sauf en ce qui concerne le dessus de la tête. Sur cet exemplaire des Génovéfains, la partie supérieure de celle-ci est en mauvais état, et, comme on a cherché à pallier cet accident par quelques retouches de peinture, semble-t-il, avec de nombreuses couches d'un épais vernis, il est difficile d'y rien voir de distinct. Quelques débris de peau, qui restent adhérents au crâne du squelette, donnent de meilleures indications, mais ils se trouvent sur le devant de la tête, et, pour la partie postérieure, on ne peut non plus décider s'il y avait ou non de grandes plaques occipito-frontales. Dans tous les cas, il est certain qu'en avant n'existait pas la paire de plaques nasales connue chez la Tortue éléphantine; on ne trouve chez la Tortue de Vosmaer que de petites écailles avec quelques plus grandes scutelles, allongées d'avant en arrière, mesurant à peine 0 m. 010 sur 0 m. 005 à 0 m. 006 de large et irrégulièrement disposées; encore ne les voit-on pas sur l'exemplaire des Génovéfains, dont le museau est finement écailleux.

La peau du cou ne présente que des granulations; il faut dire que, pour celui-ci comme pour les membres et la queue, la distension excessive due à un montage grossier a pu faire disparaître certains plis, lesquels, en limitant des îlots de ces granulations, auraient pu donner sur certains points l'apparence écailleuse.

A l'avant-bras et à la jambe, par contre, existent au côté externe de larges scutelles, plus développées au membre antérieur, rappelant celles qu'on connaît sur les parties homologues des Tortues gigantesques actuellement connues.

Les ongles, aux pieds de devant aussi bien qu'aux pieds de derrière,

sont remarquablement allongés; celui qui se trouve sur les premiers, au milieu de la série, est le plus grand de tous et atteint 0 m. 07. L'ergot qui arme l'extrémité de la queue n'est pas moins développé; plus large que haut, il mesure environ 0 m. 05 dans le premier sens; extérieurement une ou deux scutelles épaisses lui sont accolées.

Le bec corné qui revêt les mâchoires est dentelé, beaucoup moins cependant qu'on n'aurait pu le croire d'après l'examen de la tête osseuse du squelette, sur laquelle le bord correspondant, au moins à la mâchoire supérieure, qui seule m'est bien connue sous ce rapport, est profondément sinueux.

Que cette Tortue vienne de Rodriguez, la chose ne peut faire aucun doute, puisque c'est incontestablement le *Testudo Vosmaeri*, Fitzinger, mais il n'aurait pas été sans intérêt de déterminer l'époque où cet exemplaire avait pu être rapporté et de connaître les circonstances dans lesquelles un animal aussi précieux avait été recueilli. Les indications positives manquent; l'étiquette qui accompagnait l'objet porte simplement : «Tortue des Indes»[1]; suscription banale qu'on attribuait, fort improprement, depuis Perrault à tous les gros Chéloniens terrestres. Sur la queue se trouve collé un n° 107; les recherches qu'on a bien voulu faire à la bibliothèque Sainte-Geneviève n'ont pas permis de retrouver un catalogue quelconque pour expliquer cette indication; des numéros semblables étaient placés sur les Serpents[2].

Cette Tortue ne se trouvait pas au Musée des Génovéfains à la fin du XVIIe siècle. Dans l'ouvrage du R. P. Molinet[3], où sont cités cependant quelques Chéloniens de bien moins belle apparence, il n'en est pas ques-

[1] Cette étiquette, en gros caractères de 0 m. 035 de hauteur, est à double face, c'est-à-dire que le nom se trouve porté sur l'un et l'autre côté; il est donc certain que la Tortue a été exposée dans le Musée et probablement de telle sorte qu'on pût tourner autour.

[2] Voici quels étaient pour ceux-ci les numéros : à deux *Boa constrictor?* 103 et 104; à un *Python* indéterminable, 105. Le Crocodile n'avait pas ou avait perdu cette indication; ne serait-ce pas le numéro manquant 106?

[3] Molinet, *Le Cabinet de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Divisé en deux parties. Contenant les antiquités de la Religion des Chrétiens, des Égyptiens et des Romains; des tombeaux, des poids et des médailles, des monnoyes, des pierres antiques gravées et des minéraux; des talismans, des lampes antiques, des animaux*

tion. Sur les planches qui donnent la disposition générale de certaines parties du Musée, on ne la voit pas non plus représentée. Ajoutons qu'à cette époque, précisément celle du séjour de Leguat, l'île Rodriguez était trop peu fréquentée pour qu'on puisse croire qu'on en eût reçu un semblable objet.

Dans les traités bien connus de Desailler d'Argenville[1], un chapitre est consacré à la description «des plus fameux cabinets de l'Europe touchant l'Histoire naturelle»; il y est question des raretés que renferme la bibliothèque Sainte-Geneviève. Malheureusement, au moment où paraissait la première édition de l'ouvrage, tous les objets avaient dû être emmagasinés dans un garde-meuble, en attendant la construction d'un nouveau bâtiment pour les recevoir[2]. Lors de la seconde édition, l'installation était, en grande partie au moins, refaite; l'auteur énumère[3] plusieurs objets se rapportant à l'histoire naturelle et autres curiosités, mais sans entrer dans de grands détails; il parle d'animaux suspendus au plafond de la première salle; la Tortue se trouvait-elle avec eux? C'est peu probable, car son montage n'indique pas qu'elle ait jamais été accrochée[4]; si elle se fût trouvée dans ou sur les armoires du pourtour, elle eût sans doute attiré l'attention : plusieurs spécimens de moindre importance, au point de vue de la rareté et de nature à moins frapper les yeux, sont en effet cités. On peut donc avoir la présomption qu'elle ne se trouvait pas encore à cette époque dans le Musée des Génovéfains. Quant à la troisième édition, c'est une reproduction textuelle[5] de ce que contenait la

les plus rares et les plus singuliers, des coquilles les plus considérables, des fruits étrangers et quelques plantes exquises, in-fol., 224 pages, avec planches, 1692.

(1) Cet ouvrage est désigné sous le nom de : *La Conchyliologie.* Son titre a un peu varié dans les éditions successives. (Voir, pour plus amples renseignements à ce sujet, mon travail : *Les collections d'Herpétologie et d'Ichtyologie au Muséum d'histoire naturelle.* — *Revue scientifique*, 1890, t. XLV, p. 513.)

(2) Première édition, 1742, p. 208.

(3) Deuxième édition, 1757, p. 128.

(4) On voit, il est vrai, aux parties inférieures et latérales du cou, près de la tête, les traces très apparentes d'une constriction, mais ce n'est évidemment pas là qu'on eût pu prendre un point d'appui pour suspendre l'animal au plafond et cet accident doit être attribué plutôt à une ligature maladroite lors de la mise en peau ou du montage.

(5) Troisième édition, 1780, p. 226.

seconde, sauf une omission sans importance à l'égard du point particulier qui nous occupe ici. Il paraît plus que probable que les éditeurs de Desailler d'Argenville, mort à cette époque, s'en sont fiés à ce qu'il avait lui-même écrit précédemment sans prendre la peine de voir à nouveau cette collection.

En somme, sans qu'on puisse rien affirmer, c'est très vraisemblablement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que cette Tortue dut être apportée à Sainte-Geneviève et avant 1793, à partir de ce moment les objets d'histoire naturelle n'ayant plus eu leur place dans cet établissement passé sous la direction du gouvernement central; d'ailleurs, ce qui n'est pas moins décisif, la Tortue de Vosmaer, on l'a vu, n'existait plus dès cette époque à Rodriguez.

Une hypothèse se présentait très naturellement à l'esprit : l'abbé Pingré, génovéfain lui-même et bibliothécaire de la communauté depuis 1753[1], n'était-il pas le donateur, puisqu'il avait été à Rodriguez et y avait vu les Tortues? Mais la lecture de son journal, que j'ai cherché à étudier en détail, à ce point de vue spécial, ne permet pas de le croire. En effet, pendant son séjour dans l'île Rodriguez[2], ce savant astronome, qui note si minutieuse-

[1] Alfred de Bougy, *Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, p. 119, 1847.

[2] Voici brièvement les principaux traits du voyage. Le journal commence le 16 novembre 1760 à Paris; l'embarquement a lieu à Lorient le 9 janvier 1761. Arrivé à Maurice le 7 mai, on en part le 8 pour se trouver en vue de Rodriguez le 26 du même mois; débarquement le 28. Le séjour s'y prolonge jusqu'au 8 septembre; dans l'intervalle, l'île est prise par les Anglais le 29 juin, mais ils quittent vers le 5 juillet; l'observation astronomique du passage de Vénus est faite dans de mauvaises conditions le 8 août et l'on repart le 8 septembre. Au retour, l'abbé Pingré s'arrête à Maurice du 12 septembre au 17 octobre, puis s'embarque sur *le Bordin* qui le met le 18 à Bourbon. Après y avoir passé environ un mois, il reprend la mer le 20 novembre pour l'Europe. Le 12 février 1762, *le Bordin* est pris par les Anglais, qui l'amènent à Lisbonne le 24. L'abbé Pingré quitta cette ville le 27 et, abandonnant la voie de mer, rentrait en France par Roncevaux le 28 avril, «au bout, écrit-il, de 1 an, 3 mois, 18 jours, 19 heures, 53 minutes et demie». La narration s'arrête le 22 mai à Toury (qu'il écrit Touri), à une vingtaine de lieues de la capitale. La remise au net s'arrête plus tôt, à l'arrivée en France.

Ce journal, qui, à plus d'un siècle en arrière, nous initie à la vie de ce savant astronome et expose d'instant en instant ses impressions personnelles, ses pensées intimes, mériterait d'être publié.

ment ses diverses occupations, ce qu'il fait exécuter à chacun, les spécimens qu'il ramasse comme curiosités scientifiques, pierres et minéraux, plantes, graines, coquilles, etc., ne mentionne nulle part la préparation d'une Tortue, ce qui n'aurait pas été cependant un incident sans importance et l'aurait d'autant plus frappé que ces animaux attirèrent souvent, comme on l'a vu, son attention. La fin troublée de son voyage empêche également d'admettre qu'il ait rapporté ce représentant des Tortues de Rodriguez, d'un côté ses collections ayant été pillées lors de la prise de son navire, d'autre part son pénible retour en voiture de Lisbonne à Paris ayant dû mettre obstacle à ce qu'il pût faire transporter d'aussi loin par cette voie un objet aussi encombrant[1]. Reste l'hypothèse qu'une fois de retour il ait profité des relations qu'il avait laissées aux Mascareignes pour obtenir l'envoi de cette pièce, mais c'est une pure supposition que rien n'appuie jusqu'ici.

Il faut malheureusement, à l'heure actuelle, s'en tenir à ces renseignements négatifs sur l'origine de ce curieux spécimen. D'autres exemplaires analogues sont d'ailleurs à peu près dans le même cas : ainsi le *Testudo indica*, Schneider, disséqué par Perrault, le *Testudo Grayi*, Duméril et Bibron ; tel a été jusqu'à ces derniers temps le *Testudo ephippium*, Günther. Les recherches de M. Baur viennent de montrer que la provenance pour ce dernier pouvait être précisée, l'exemplaire type du Musée d'Édimbourg ayant dû être rapporté par le capitaine Basil Hall de l'île Abingdon[2]. Espérons donc que la découverte de documents nouveaux viendra fournir un jour des indications plus décisives sur l'intéressante Tortue du Musée des Génovéfains; les détails dans lesquels j'ai cru devoir entrer ici, en fixant sur ce point l'attention de chercheurs plus heureux, contribueront peut-être à hâter ce résultat.

[1] Citons également cette phrase du journal : « Voici assez de bavardage pour aujourd'hui, trop même dirait le cher comte de Chemillé, auquel je ne porterai point de Tortue » (14 août 1761). Ce comte de Chemillé, nous dit l'abbé Pingré (p. 4), se rendait aux Indes pour servir dans l'armée de la Compagnie.

[2] Baur, *The gigantic Land-Tortoises of the Galapagos islands*, 1889, p. 1042.

II

Les spécimens du *Testudo peltastes*, Duméril et Bibron, sont encore plus rares dans les Musées que l'espèce précédente et je ne trouve à citer, avec l'exemplaire type du Muséum d'histoire naturelle, que les ossements et les carapaces plus ou moins incomplètes, trouvés en même temps que les débris du *Testudo Vosmaeri*, lors des fouilles récentes exécutées à l'île Rodriguez, fouilles dont il a été question dans le paragraphe précédent.

La description très détaillée de l'*Erpétologie générale* est faite d'après «un squelette du Muséum dont on ne connaît pas l'origine; malheureusement la tête manque, ainsi qu'une partie des vertèbres caudales[1]». Seize ans plus tard, Constant et Auguste Duméril indiquent la Tortue peltaste, comme représentée dans les collections par un type unique[2] : c'est la carapace que nous possédons encore aujourd'hui (pl. III).

S'agit-il là de deux exemplaires ou d'un seul et même sujet? Cette dernière manière de voir est, sans nul doute, celle qu'on doit adopter. Les recherches que M. le professeur Pouchet a bien voulu faire faire dans les collections d'Anatomie comparée pour trouver un second spécimen n'ont donné aucun résultat; d'autre part, les dimensions de cette carapace répondent très exactement à celles données dans l'*Erpétologie générale*. Voici les mesures que nous avons prises; on trouvera dans une deuxième colonne celles fournies par Duméril et Bibron pour quelques-unes d'entre elles.

Carapace.	Plus grande hauteur	0m 19	0m 19
	Plus grand diamètre	0 24	〃
Dossière.	Longueur en ligne droite	0 39	〃
	Longueur en suivant la courbure	0 46	0 47
	Longueur de la convexité transversale	0 48	0 46
Plastron.	Longueur	0 26	0 25[3]
	Largeur	0 22	0 22

[1] *Erpétologie générale*, t. II, p. 140, 1835.

[2] *Catal. méth. Coll. des Reptiles*, p. 5, n° 21, 1851.

[3] En additionnant les trois dimensions : antérieure, moyenne et postérieure, données pour le sternum.

Il est difficile de rencontrer dans de semblables mensurations une concordance plus satisfaisante.

L'état dans lequel se trouve cet objet porte aussi à présumer qu'il aurait bien pu appartenir à une préparation anatomique. Non seulement le plastron est détaché par deux traits de scie latéraux, ce qu'on n'aurait sans doute pas pris la peine de faire si on avait simplement voulu conserver la carapace, les dimensions des ouvertures antérieure et postérieure, la petitesse relative du plastron, rendant facile l'enlèvement des parties contenues, mais encore du côté droit, près de la section qui sépare les deux parties de la carapace, deux paires de trous, placées à une certaine distance l'une de l'autre, semblent disposées à l'effet de recevoir des fils métalliques pour former un système de charnière permettant d'ouvrir et de fermer ce plastron. Enfin la dossière elle-même a été sciée sur toute sa longueur à 0 m. 02 ou 0 m. 03 de la ligne médiane du côté gauche; cette opération a fait, au moins peut-on le présumer, tomber à droite de la section une partie des trois plaques épidermiques suivantes : l'angle interne antérieur de la première marginale gauche, des portions de la première vertébrale et de la cinquième.

Cette carapace est évidemment très analogue à celle figurée par M. Günther sous le nom de *Testudo Vosmaeri* ♀ jun., sur la planche XXIII de son grand ouvrage (1877). Je trouve également qu'un plastron osseux, long de 0 m. 25 et large de 0 m. 20, dont le Muséum est redevable à M. Edwards Newton, avec les autres ossements provenant des fouilles faites à Rodriguez, amène à la même conclusion en ce qui concerne le rapprochement à établir entre ces différents exemplaires.

On peut donc regarder comme parfaitement démontré que le *Testudo peltastes* est bien une espèce venant de cette île. La carapace de la collection du Muséum présente, au reste, les caractères attribués aux Chéloniens terrestres de Rodriguez, à savoir : une plaque gulaire unique et les pièces osseuses remarquablement peu épaisses. Bien que cette dernière particularité soit, à proportion, moins accentuée ici que chez le *Testudo Vosmaeri*, cependant la saillie des matrices dessinant le contour des plaques épidermiques est très nette sur la face interne de la dossière.

Reste à savoir si l'on doit regarder ce Chélonien comme formant un type spécifique distinct ou si, suivant l'opinion de M. Günther, c'est simplement l'état jeune de la femelle de la Tortue de Vosmaer. Malgré l'autorité du savant directeur du *British Museum*, cette dernière manière de voir ne me paraît guère admissible. La discussion des caractères des deux sexes chez le *Testudo Vosmaeri*, d'après les exemplaires du Muséum, en admettant l'hypothèse proposée plus haut, tendrait à faire croire qu'ils différaient assez peu l'un de l'autre quant à la forme générale de leur carapace. On ne voit pas non plus, par ce qui nous est connu du développement dans d'autres espèces de *Testudo* ou genres voisins parmi les Tortues terrestres, qu'on puisse être autorisé à supposer de semblables changements de forme. Si nous étudions sous ce rapport une espèce voisine, le *Testudo elephantina*, Duméril et Bibron, dont j'ai pu trouver dans nos collections des exemplaires de tailles variées, depuis les plus petits âgés de six mois à une année, mesurant 0 m. 100 à 0 m. 110 de long et du poids de 75 à 100 grammes, jusqu'à ceux qui atteignent les dimensions gigantesques que l'on sait, on constate que la forme générale ne varie pas d'une manière sensible. Est-il dès lors supposable qu'un animal à carapace régulièrement bombée d'avant en arrière, avec un contour ovoïde, arrive à donner une dossière tout à fait déclive dès son origine dans le premier sens, et si notablement rétrécie au côté antérieur, pour ne parler que des caractères principaux?

La forme des plastrons n'est pas davantage favorable à cette idée. Sur la carapace du type, il présente une concavité qui, pour être faible, n'en est pas moins nette; sa flèche peut être estimée à 0 m. 015. Sur le plastron parfaitement intact et de même dimension, peut-on dire, donné par M. Edwards Newton, cette flèche est près de moitié moindre, 0 m. 008. Bien que la différence soit minime, on peut se demander si l'on n'a pas là les deux sexes; en tout cas, il est douteux qu'au moins le premier soit un individu femelle.

Enfin, sur les plastrons encore, l'aspect du promontoire antérieur se montre très différent dans l'un et l'autre type. Surbaissé et continuant le plan général du plastron chez le *Testudo peltastes*, il est bien plus aigu et

fortement relevé d'arrière en avant chez le *Testudo Vosmaeri*. Sans doute, et j'ai peut-être été l'un des premiers à insister sur ce fait pour le *Testudo angulata*, Schweigger[1], le mâle et la femelle peuvent sous ce rapport présenter de sensibles différences dans une même espèce, mais elles ne sont pas du même ordre que celles dont il est ici question.

En somme, d'après les pièces dont on peut aujourd'hui disposer, il est plus rationnel d'admettre la distinction établie par les auteurs de l'*Erpétologie générale* entre les *Testudo Vosmaeri*, Fitzinger, et *Testudo peltastes*, Duméril et Bibron. Ce seraient là deux des trois espèces de Tortues signalées à Rodriguez par les premiers explorateurs.

[1] L. Vaillant, *Description d'une Tortue terrestre d'espèce nouvelle (Testudo yniphora)*. — *Nouv. Arch. du Muséum*, 3e série, t. I, p. 166, pl. XV, 1889.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche I. *Testudo Vosmaeri,* Fitzinger, mâle adulte. Exemplaire donné par la bibliothèque Sainte-Geneviève. — 1/8 de la grandeur naturelle.

Planche II. *Testudo Vosmaeri,* Fitzinger, carapace décrite par Duméril et Bibron. — 1/4 de la grandeur naturelle.

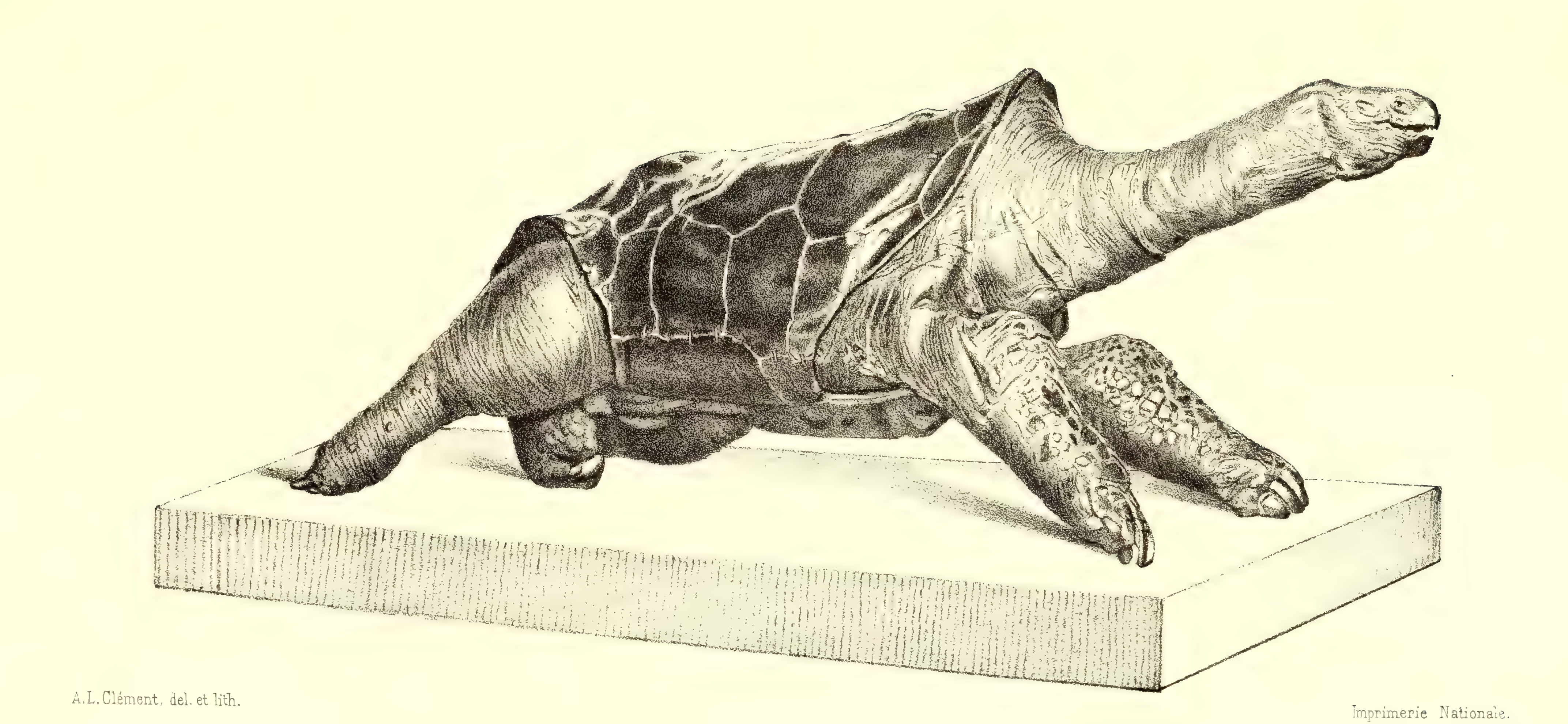
Planche III. *Testudo peltastes,* Duméril et Bibron. Exemplaire type. — 1/3 de la grandeur naturelle.

Dans ces deux dernières planches, la carapace est représentée :

a. Vue de côté;

b. Vue par la face supérieure;

c. Vue par la face inférieure.

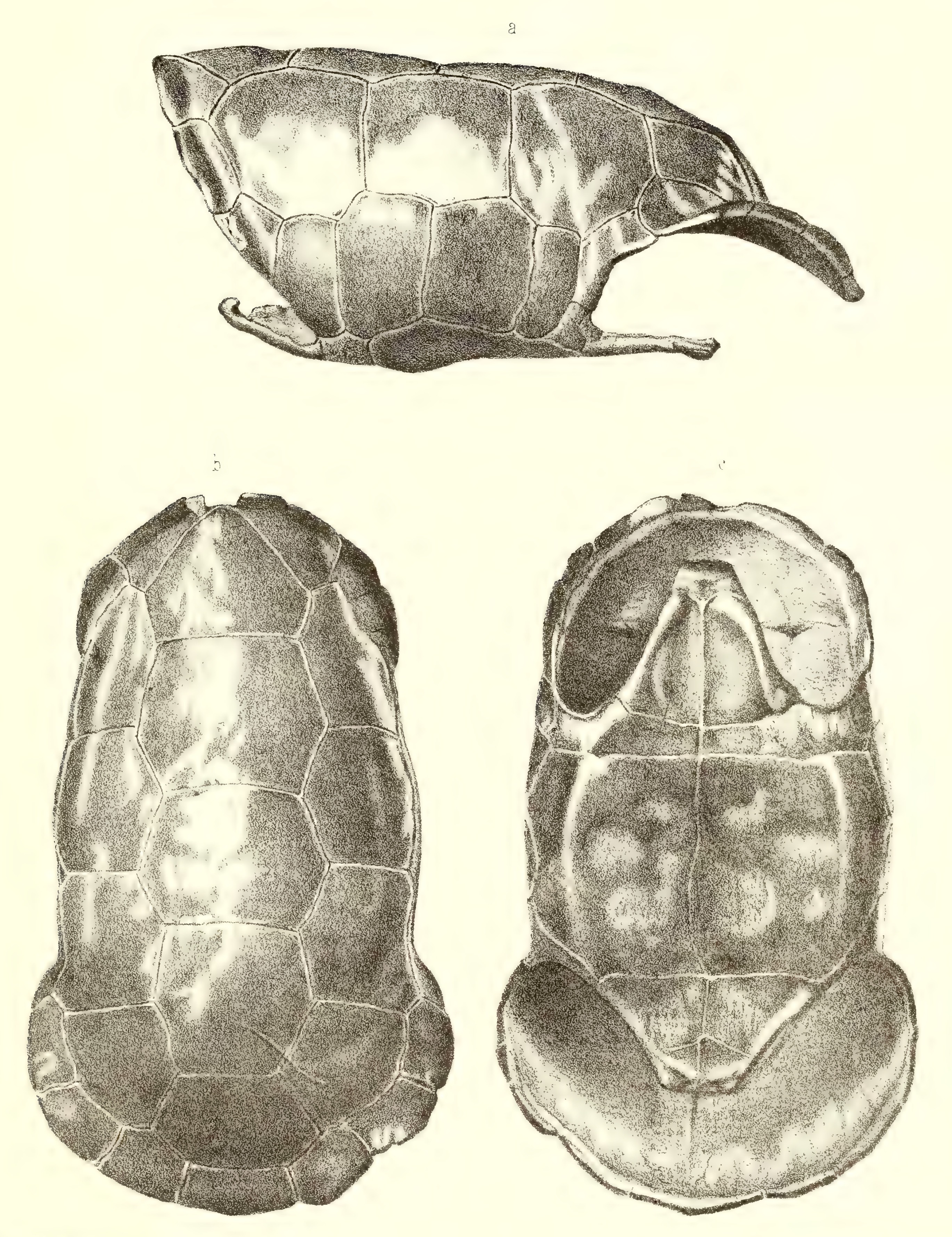


A.L. Clément, del. et lith.

Imprimerie Nationale.

Testudo Vosmaeri, Fitzinger.

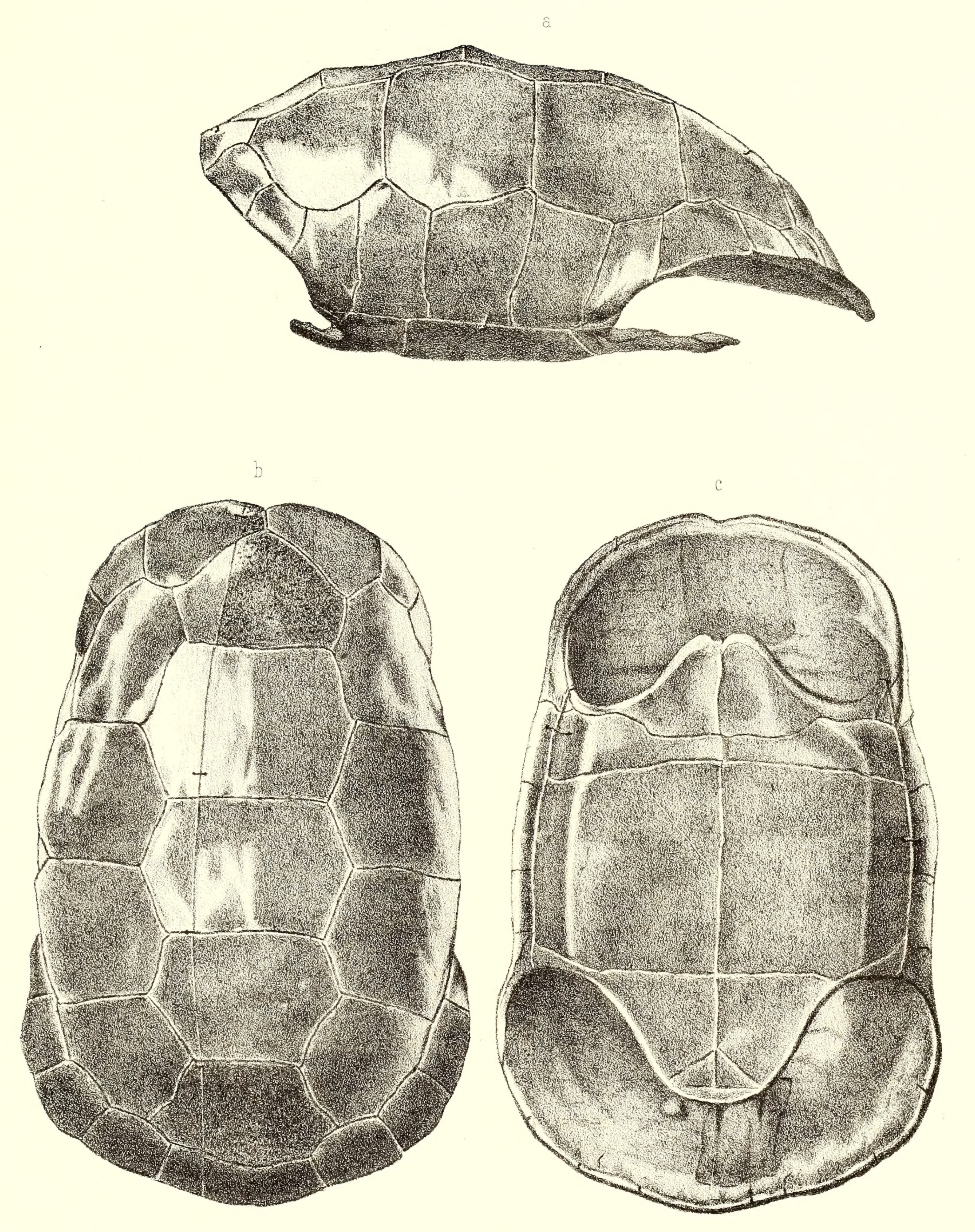
(Exemplaire des Génovéfains — $\frac{1}{8}$ gr. nat.)



A. Clement del. et lith. Imprimerie Nationale

Testudo Vosmaeri, Fitzinger.

(Exemplaire du Muséum. — ½ gr. nat.)



A. L. Clément, del. et lith. Imprimerie Nationale.

Testudo peltastes, Duméril et Bibron.

(Exemplaire type. —— $\frac{1}{3}$ gr. nat.)